Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260309-20260304DELIB02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 04 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre-mars, à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Jean-Marc LE SAINT, Alain BOIN, Thierry ROGER, Joële GERVAISE, Damien LEVEQUE, Carole LAURENT, Michel LOZAHIC, Loïc LE CALVEZ,

Absents : Christine LE ROY, Aurélie LE GONIDEC, Sonia DOLHEM,

Secrétaire de séance : Joële GERVAISE,

RESTRUCTURATION DE L'IMMEUBLE SIS 4, RUE DE L'ARGOAT AVEC CREATION DE 4 LOGEMENTS ET D'UN COMMERCE

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'opération de restructuration du bâtiment sis 4, rue de l'Argoat avec création de 4 logements et d'un commerce, une première consultation avait été lancée selon la procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique le 11 juillet 2025, et fixant au 8 septembre 2025 la réception des offres.

Lors de cet appel public à la concurrence, 3 lots n'avaient pas été attribués pour faute de candidats. Deux nouveaux appels publics à la concurrence ont été nécessaires afin d'attribuer les lots suivants : Lot 08 « Menuiseries intérieures », Lot 09 « Escaliers bois » et lot 11 « Electricité ».

Après présentation des rapports d'analyse des offres, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les marchés de travaux comme suit,

N° du lot	Désignation	Entreprise	Offre entreprise
Lot n°08	Menuiseries intérieures, Placards	BIDAULT Menuiserie	45 400,00 €
Lot n°09	Escaliers bois	Bec Bois	14 792,34 €
Lot n°11	Electricité, VMC, Chauffage, Plomberie	ESI	90 400,00 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260309-20260304DELIB02-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal (moins 2 abstentions) DECIDE

- D'attribuer les marchés de travaux comme énumérés ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution des marchés,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Gilbert LE VAILLANT,

la Secrétaire de séance
Joële GERVAISE,